

Saint-Affrique, nouvelle mobilisation pour l'hôpital

Aveyron. Une nouvelle fois, élus et population se mobilisent pour l'hôpital de Saint-Affrique. Ils protestent contre la réduction des activités chirurgicales.

Plus de 2 000 personnes ont participé à une réunion publique de défense de l'hôpital de Saint-Affrique ; et quelques jours plus tard, une cinquantaine de maires de la région de Saint-Affrique ont fermé leurs mairies afin de manifester leur opposition à une réduction des activités chirurgicales de l'hôpital de cette ville. Cette action, soutenue par huit conseillers généraux et les médecins généralistes de Saint-Affrique – qui ont cessé leurs activités jeudi dernier – « vise à protester contre une directive du cabinet de la ministre de la Santé Roselyne Bachelot sur la poursuite de l'activité chirurgicale de courte durée de l'hôpital », explique Alain Fauconnier, maire (PS) de Saint-Affrique et vice-président de la région Midi-Pyrénées.

« Le ministère est revenu sur ses engagements » pris en septembre sur le maintien de l'activité chirurgicale de courte durée adossée à un protocole sous l'autorité du centre hospitalier universi-

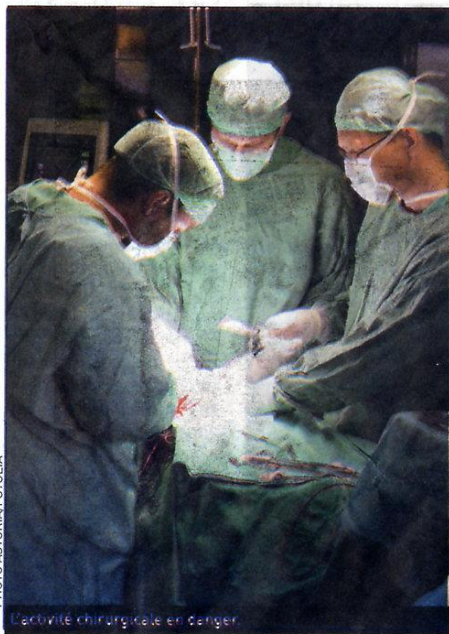


PHOTO ASTORIA/FOTOLIA

L'activité chirurgicale en danger

taire de Montpellier, « en introduisant l'obligation de fermeture après 18 heures et les week-ends et jours fériés », précise l'élu. « C'est absurde et c'est médicale-

ment criminel. On se bat pour le respect de l'engagement pris en septembre », a déclaré Alain Fauconnier, également président d'honneur de la coordination nationale de

défense des petits hôpitaux et des maternités.

La ministre de la santé avait demandé « l'interruption de l'activité de chirurgie lourde » au centre hospitalier Emile Borel de Saint-Affrique, mais avait maintenu la maternité et une activité chirurgicale recentrée sur une « prise en charge programmée, ambulatoire ou de courte durée jusqu'à 48 heures d'hospitalisation ». Cette mesure avait été accueillie avec satisfaction par les élus et la population de Saint-Affrique, mobilisés pour la défense de leur hôpital depuis des années. « Cette décision nous permet de sortir par le haut en maintenant une chirurgie de proximité qui rend service aux gens. C'est la reconnaissance de notre mission de petit hôpital public dans une région enclavée », avait alors déclaré le maire.

Dans une motion cosignée par Alain Marc, député et conseiller général, Alain Fauconnier, Jean-Luc Malet, Jean-Claude Gineste, Claude

Boyer, Monique Alies, Jean Milesi et Jean Ginies adressée à Roselyne Bachelot, les élus estiment que la décision ministérielle « n'est pas conforme à l'accord du 7 septembre 2007 ». Les élus constatent « qu'une telle mise en œuvre est médicalement injustifiable et financièrement absurde. L'équipe d'astreinte, nécessaire pour assurer la sécurité de la maternité est la même que l'équipe opérationnelle. Etant présente, pourquoi ne ferait-elle pas, si besoin, le samedi et le dimanche ce qu'elle est autorisée à faire les autres jours ? »

LA POPULATION MANIFESTE

Elus et médecins mobilisés ont déposé leur écharpe et leur plaque à la préfecture de Rodez en signe de protestation. Une vingtaine de médecins généralistes ont ainsi dévissé leur plaque « parce que cela préfigure ce qu'il y aura dans le sud-Aveyron si le protocole sur la chirurgie est

En bref

FRANCHE-COMTÉ Plus de personnes âgées dépendantes

Selon une enquête de l'Insee portant sur les personnes âgées dépendantes en Franche-Comté, au cours des dix prochaines années, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus ayant besoin d'une aide pour effectuer les gestes essentiels de la vie quotidienne va augmenter. Ainsi, en 2015, on compterait 17 000 personnes âgées potentiellement dépendantes en Franche-Comté. Les deux tiers de ces personnes seraient des femmes. Les dépendances les plus sévères sont fréquentes à partir de 90 ans. A âge égal, les femmes sont plus souvent atteintes de dépendance lourde que les hommes. Le choix de demeurer à domicile ou de partir en institution est généralement dicté par le degré de dépendance et la solitude. Ainsi, en 2015, une personne âgée dépendante sur trois devrait vivre en institution.

accepté, c'est-à-dire un désert sanitaire », a déclaré l'un des médecins en lutte. « 30 000 personnes seront à plus de 45 minutes d'un hôpital si celui de Saint-Affrique ferme », poursuit ce médecin généraliste de Belmont, village situé à 30 kilomètres de Saint-Affrique. Samedi, une manifestation avait lieu pour dénoncer cette directive du cabinet de la ministre de la Santé. ■

N.D.